

ORGANISATION DE LA NATATION SCOLAIRE PISCINE DE LA KIBITZENAU



DOCUMENT
2015 / 2016

CONSIGNES SPECIFIQUES PISCINE DE LA KIBITZENAU

- pas de vêtements de ville au bord du bassin
- les enseignants et parents agréés doivent être en tee-shirt et short ou en maillot de bain
- les parents accompagnateurs (transport et vestiaires) ne sont pas autorisés à se rendre sur les plages (abords des bassins), ils resteront dans le hall d'accueil ou vestiaires
- douche obligatoire avant l'entrée dans l'eau
- bermudas sont interdits : maillots de bain sportifs autorisés
- pas de bijoux, cheveux attachés
- chaque enseignant MNS et PE doit connaître à **tout moment** le nombre d'élèves qu'il a dans son groupe
- chaque enseignant MNS, PE et bénévoles agréés doivent rester vigilant à la fin de la séance, être attentif à la sortie des bassins
- au signal d'alerte (3 coups de sifflet) : évacuation immédiate de tout le bassin par l'escalier ou l'échelle la plus proche
- le matériel pédagogique est à disposition des enseignants, il doit être rangé à la fin de la séance

Avant la première séance

- Réunion possible en début d'année scolaire avec les enseignants en priorité ceux qui n'ont jamais fréquenté la piscine de la Kibitzenau : visite, présentation du projet, du matériel, de l'organisation, de la sécurité...en fonction des besoins des circonscriptions.
- Prise de connaissance du document « organisation de la natation pour la piscine de la Kibitzenau »
- Liste de matériel – Utilisation du matériel de natation (planches, frites, ceintures etc...)
- Projet pédagogique

Première semaine

Séance 1 : Organisation spécifique : familiarisation et organisation des groupes

Outil 1 : Organisation de la 1^{ère} séance - Plan du bassin

Outil 2 : Fiche de constitution des groupes avec liste des élèves (préparée par l'enseignant(e))

Séance 2 – 3 et 4 : organisation habituelle – les enseignants et le MNS prennent en charge leur groupe – Une régulation des élèves dans les groupes peut être effectuée.

Semaine 3 séances 5 et 6 : mise en place d'un aménagement spécifique 1

L'aménagement mis en place par l'équipe de MNS est à utiliser sous forme d'ateliers et ou parcours en concertation avec les MNS

Outil 3 : Plan du bassin document en cours d'élaboration

Outil 5 : Fiches d'utilisation du matériel installé (fiches 1 à 5 – propositions d'utilisation du matériel installé) document en cours d'élaboration

Semaine 4 séances 7 et 8

Organisation habituelle – les enseignants et le MNS prennent en charge leur groupe et suivent leur progression.

Possibilité de procéder à un échange d'intervenant afin que chaque élève puisse bénéficier des savoirs faire spécifiques des différents enseignants (PE et MNS)

Semaine 5 séances 9 et 10 : mise en place d'un aménagement spécifique 2

L'aménagement mis en place par l'équipe de MNS est à utiliser sous forme d'ateliers et ou parcours en concertation avec les MNS

Outil 4 : Organisation séances 9 et 10 - Plan du bassin document en cours d'élaboration

Outil 5 : fiches d'utilisation du matériel installé (fiches 1 à 5 – propositions d'utilisation du matériel installé) document en cours d'élaboration

Semaine 6 séances 11 à fin de cycle

Organisation habituelle – les enseignants et le MNS prennent en charge leur groupe, suivent leur progression, les évaluent.


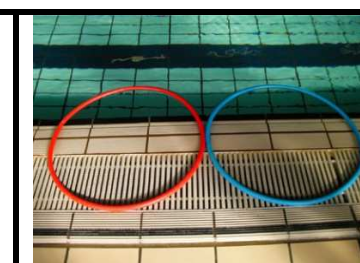

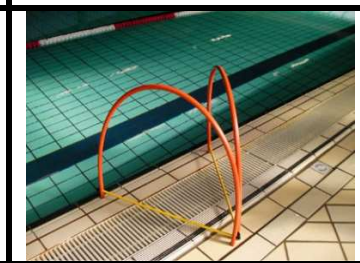
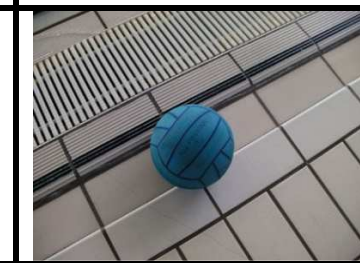

Evaluations

Evaluation continue tout au long du cycle voir fiche document Vivre l'EPS (chaque enfant évalue ses progrès) ou autre document

Evaluation départementale en fin de cycle : palier 1 du savoir nager à atteindre en fin de cycle 2 – palier 2 du savoir nager à atteindre en fin de cycle 3

Support proposé : diplôme natation CUS ; ces derniers seront distribués à la classe en début de cycle, ceci afin que l'enseignant puisse prendre connaissance des paliers, chaque élève peut également compléter ses progrès au fur et à mesure des séances.

Matériel et utilisation

					
<p>Planches de natation Aide à la flottaison Equilibre vertical, ventral ou dorsal en utilisant 2 planches Propulsion ventrale avec les jambes : planche tenue bras tendus Propulsion dorsale avec les jambes : planche tenue contre le ventre en appui sur le bassin ou le haut des jambes</p>	<p>Frites Aide à la flottaison Equilibre vertical, ventral ou dorsal en utilisant 1 ou 2 frites Propulsion ventrale avec les jambes : frite tenue bras tendus mains écartées Propulsion ventrale avec les jambes et les bras : frite placée sous le ventre Propulsion dorsale avec les jambes : frite placée sur le haut des jambes avec pression des bras.</p>	<p>Tapis flottants Repères visuels (pour délimiter un espace, immersion) Elément pour jeux de transport Aide à la flottaison – reprise d'appui Elément pour travailler les équilibres Elément pour travailler les entrées dans l'eau</p>	<p>Haltères flottantes Aide à la flottaison Equilibre vertical, ventral ou dorsal Propulsion ventrale avec les jambes : haltère tenue bras tendus Propulsion ventrale avec les jambes et les bras : haltère placée sous le ventre Propulsion dorsale avec les jambes : haltère tenue contre le ventre en appui sur le bassin ou le haut des jambes</p>	<p>Cerceaux flottants Repères visuels (pour délimiter un espace, immersion) Elément pour jeux de transport Elément pour travailler les entrées dans l'eau</p>	<p>Bouchons de ceinture Eléments flottants Utilisés pour des jeux de transports ou de pêche</p>
					
<p>Anneaux lestés Matériel pour travailler l'immersion Jeux de pêche et transport</p>	<p>Objets lestés Matériel pour travailler l'immersion et la respiration Jeux de pêche et transports</p>	<p>Cerceaux lestés Matériel pour travailler l'immersion parcours</p>	<p>Cage aquatique Matériel pour travailler l'immersion et les équilibres</p>	<p>Ballons Elément de jeux</p>	<p>Perche Elément de sécurité Matériel pour des immersions – entrées dans l'eau</p>

Outil 1 : Organisation de la 1^{ère} séance

Déroulement :

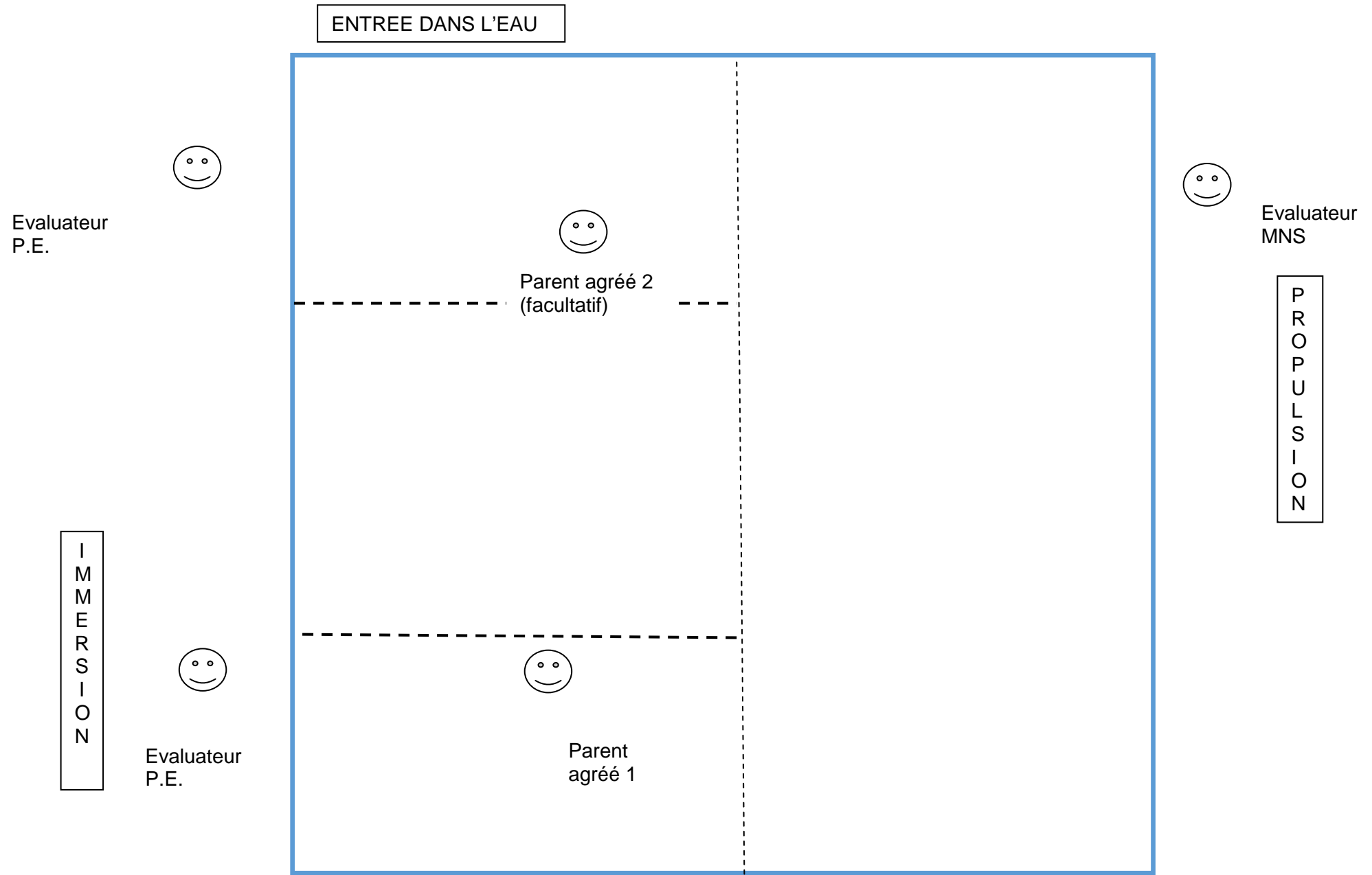
1. Avant la séance, l'enseignant a préparé et rempli la fiche élèves 1^{ère} séance et photocopié 3 x cette liste
2. Les élèves sont accueillis au bord du bassin, présentation des MNS, du matériel, des lieux, des consignes de sécurité et d'organisation
3. *Les élèves découvrent le bassin et essaient d'en faire le tour en se tenant au bord dans une idée de familiarisation ; ce premier contact permet également d'apprécier l'aisance ou au contraire la peur du milieu aquatique (facultatif)*
4. Organisation de 3 ateliers tenus par le MNS (propulsion) et les deux enseignants (entrée dans l'eau – immersion) ; durant la durée des tests chaque enseignant et MNS restera à son atelier
5. Les élèves sont répartis en 3 groupes, chaque groupe débute à un atelier
6. Au signal les élèves changent d'atelier
7. Lorsque les enfants sont passés aux trois ateliers, l'enseignant reporte sur sa fiche classe le niveau des élèves
8. les enseignants et MNS se répartissent les groupes pour le reste de la séance

Lors de la séance suivante on procède aux ajustements éventuels

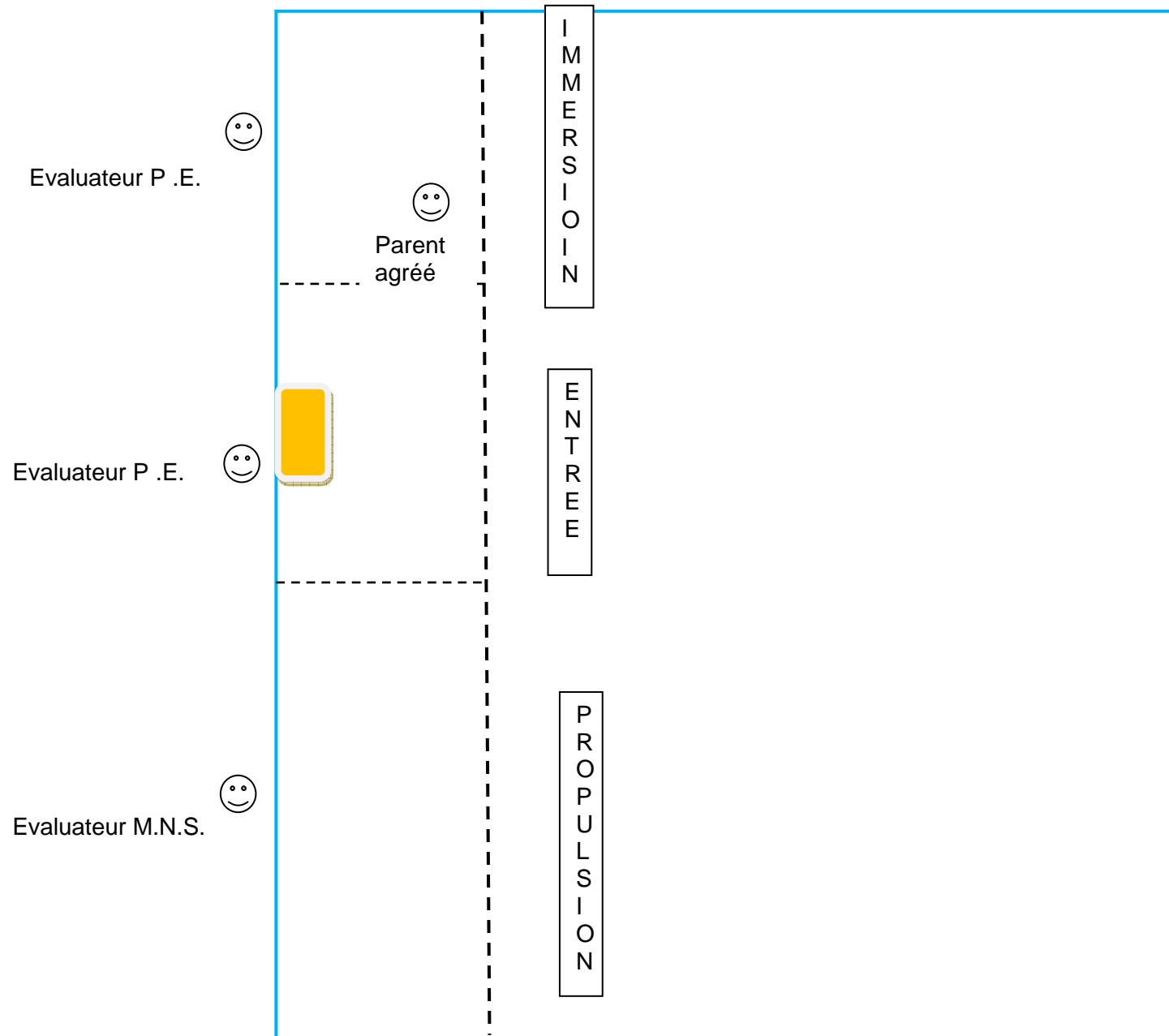
Propositions de familiarisation PB:

- déplacements libres ;
- jeux de transports ;
- jeu 1,2,3 soleil ;
- les remorqueurs ;
- activités semi dirigées avec frites et planches ;
- chasse au trésor (objets flottants et lestés).
- Possibilité d'utiliser la pataugeoire pour les élèves les plus craintifs avec jeu de transvasement ou de pêche

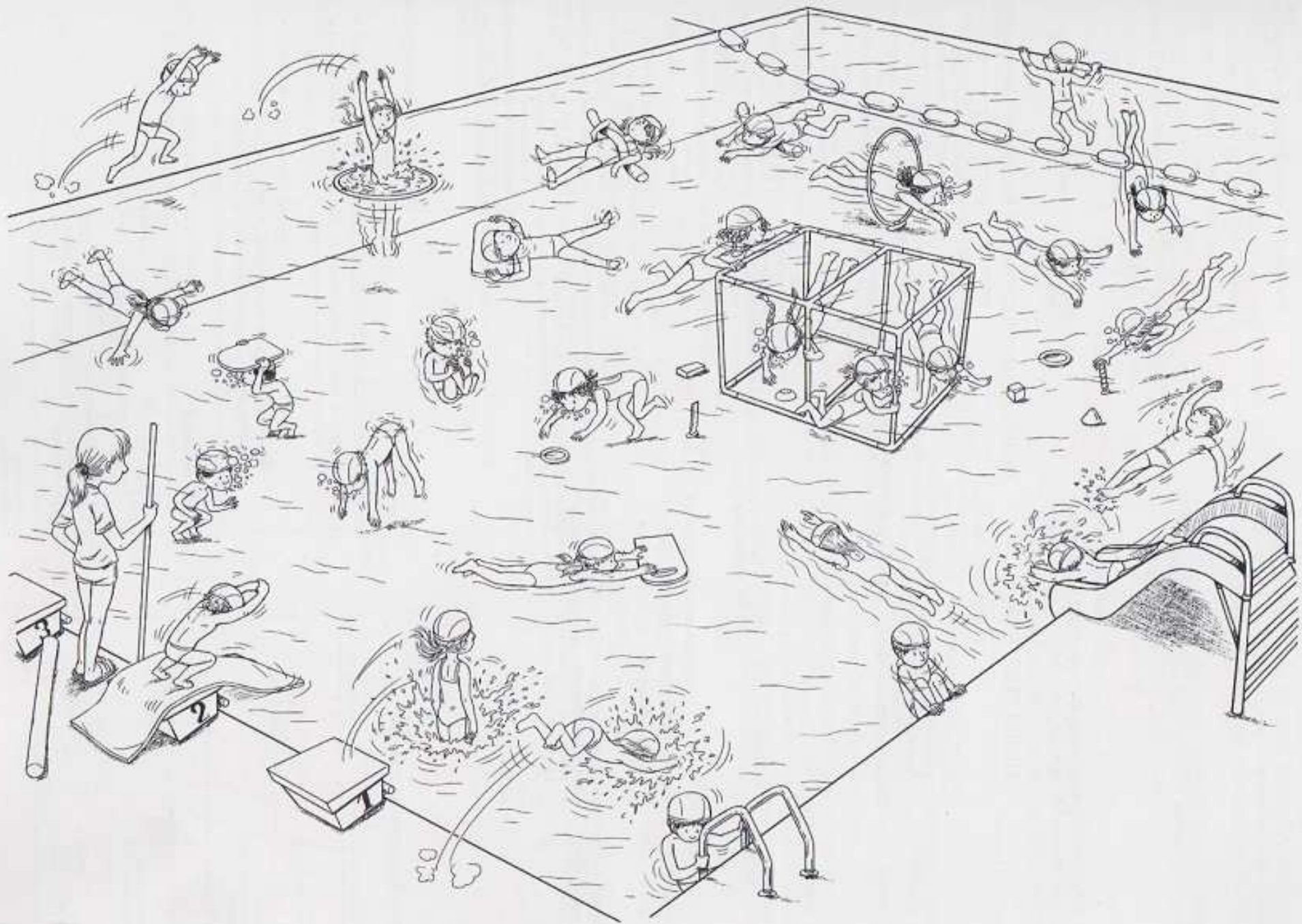
Bassin d'apprentissage



Grand Bassin



Evaluation durant le cycle : « au fur et à mesure de ses progrès, l'élève colorie le bonnet de l'enfant réalisant la tâche qu'il sait faire. »



Nom :

Prénom :

École :

Classe :

DIPLÔME DE NATATION SCOLAIRE



Diplôme Eurométropole / Direction académique utilisé pour l'évaluation natation palier 1 et 2

COMPOSANTE	FACTEURS DE PROGRÈS			
ENTRÉE DANS L'EAU (1m - 1m30)	Je rentre dans l'eau par l'échelle ou l'escalier	Je saute dans l'eau avec aide (perche, frite, planche)	Je saute sans aide	J'effectue un plongeon
IMMERSION	Je me déplace sous un obstacle flottant	Je me déplace en immersion (ex : passer dans un cerceau)	Je descends au fond (0,8 à 1m) avec aide (échelle, cage) en faisant des bulles	Je cherche un objet à 1,20m de profondeur en expirant complètement
RESPIRATION	Je fais des bulles	J'enchaîne 5 cycles respiratoires	J'enchaîne 5 cycles en me déplaçant sur 10 m avec aide à la flottaison	J'effectue 25 m avec une expiration aquatique
ÉQUILIBRE	Je me laisse flotter 3 à 5 secondes	Je réalise un équilibre sur le ventre 5 secondes	Je réalise un équilibre dorsal	Je fais une coulée ventrale et / ou une coulée dorsale
PROPULSION	Je nage 15 m avec aide à la flottaison	Je nage 15 m sans aide à la flottaison	Je nage 30 m sans aide à la flottaison	Je nage 30 m dans une nage codifiée
Le savoir - nager à l'école primaire <i>(référence au socle commun de compétences et à la circulaire natation du 11 juillet 2011)</i>				
Palier 1 (fin cycle 2)	1. Se déplacer sur une quinzaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appui			
	2. Enchaîner : sauter dans l'eau, se laisser remonter, s'immerger pour passer sous un obstacle flottant (ligne d'eau), se laisser flotter 3 à 5 secondes, revenir au bord.			
Palier 2 (fin cycle 3)	1. Se déplacer sur une trentaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appui (effectuer 25 m, réaliser un virage, réaliser une coulée ventrale puis une reprise de nage).			
	2. Enchaîner un saut (ou un plongeon), passer dans un cerceau immergé, se laisser flotter 5 secondes, revenir au bord			

La natation est une activité d'adaptation au milieu qui remet en cause 3 principes du comportement humain : l'équilibre, le déplacement, la respiration.

C'est une activité où la composante émotionnelle est importante, elle nécessite des prises de risques; elle est source de plaisir : plaisir de dominer un milieu nouveau mais également plaisir sensoriel lié au contact de l'eau.

“ Les activités aquatiques et la natation sont parties intégrantes de l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école, au collège et au lycée. A l'école maternelle et à l'école élémentaire, depuis plusieurs décennies, la pratique des activités en milieu aquatique a pris une place importante dans cet enseignement.

La natation est une des activités les plus pratiquées dans le premier et second degré. Cette importance est liée à son caractère utilitaire qui fait du “ savoir nager ” un élément essentiel de la sécurité des personnes. Les activités aquatiques et la natation contribuent à l'éducation globale de l'enfant et visent à lui faire acquérir des compétences spécifiques, définies par les nouveaux programmes, qui seront ensuite approfondies au collège.

Le choix de cette activité, comme des autres, relève de la responsabilité de l'équipe pédagogique de l'école. L'importance de la sécurité que procure la maîtrise du mouvement dans le milieu aquatique doit cependant conduire les équipes à privilégier ce choix aussi souvent que le milieu environnant le permet, sans que la natation puisse être considérée comme le seul moyen d'éducation physique et sportive.

C'est ainsi qu'elle trouve sa place dans un projet d'ensemble qui concerne les cycles 2 et 3 de l'école primaire, sans exclure, lorsque les conditions s'y prêtent, l'école maternelle et plus spécialement la grande section.” (circulaire natation du 7 juillet 2011)

Cette activité à l'école se situe dans le domaine de compétence 2 “ adapter ses déplacements à différents types d'environnement ” (programmes de 2008)

“ Avoir une bonne maîtrise de son corps, savoir nager ” apparaît dans le **socle commun des connaissances**.

Les objectifs de l'activité aquatique scolaire

- Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences. Le savoir -nager est une compétence qui permet à l'élève et donc au citoyen de garantir sa sécurité face au risque de noyade.
- Cet apprentissage commence à l'école primaire et, lorsque c'est possible, dès la grande section de l'école maternelle. Il doit répondre aux enjeux fondamentaux de l'éducation à la sécurité et à la santé mais aussi favoriser l'accès aux diverses pratiques sociales, sportives et de loisirs.
- Maîtrise d'un milieu nouveau – compétence “ adapter ses déplacements à différents environnements ”
- Objectifs : Le savoir nager à l'école primaire

Palier 1 - Connaissances et capacités à évaluer en fin de cycle 2

Se déplacer sur une quinzaine de mètres.

S'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter.

Indications pour l'évaluation

Se déplacer sur une quinzaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis.

S'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter.

Effectuer un enchaînement d'actions sans reprise d'appuis, en moyenne profondeur, amenant à s'immerger en sautant dans l'eau, à se déplacer brièvement sous l'eau (par exemple pour passer sous un obstacle flottant) puis à se laisser flotter un instant avant de regagner le bord

Palier 2 - Connaissances et capacités à évaluer en fin de cycle 3 :

Se déplacer sur une trentaine de mètres.

Plonger, s'immerger, se déplacer.

Indications pour l'évaluation - L'évaluation s'effectue en deux parties séparées par un temps de récupération.

Se déplacer sur une trentaine de mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appuis. Par exemple, se déplacer sur 25 mètres, effectuer un virage, une coulée et une reprise de nage pour gagner le bord.

Enchaîner un saut ou un plongeon en grande profondeur, un déplacement orienté en immersion (par exemple pour passer dans un cerceau immergé) et un surplage avant de regagner le bord.

Normes d'encadrement à respecter

L'encadrement des élèves est défini par classe sur la base suivante :

- à l'école élémentaire : l'enseignant et un adulte agréé, professionnel qualifié ou intervenant bénévole;
- à l'école maternelle : l'enseignant et deux adultes agréés, professionnels qualifiés ou intervenants bénévoles.

Un encadrant supplémentaire est requis quand le groupe -classe comporte des élèves issus de plusieurs classes et qu'il a un effectif supérieur à 30 élèves

Rôles respectifs des enseignants et des intervenants extérieurs

Les rôles respectifs des enseignants et des intervenants sont rappelés par la circulaire du 19 septembre 2011

Le maître assure de façon permanente, par sa présence et son action sur le bord du bassin, la responsabilité pédagogique de l'organisation et la mise en œuvre de l'activité. Il participe effectivement à l'encadrement et à l'enseignement de la natation suivant les conditions précisées par le projet pédagogique.

La répartition des tâches et des responsabilités se fait selon le principe suivant :

Les enseignants doivent :

- s'assurer de l'effectif de la classe, de la présence des intervenants, de la conformité de l'organisation de la séance au regard du projet ; connaître le rôle de chacun ainsi que les contenus d'enseignement de la séance ; ajourner la séance en cas de manquement aux conditions de sécurité ou d'hygiène;
- participer à la mise en place des activités, au déroulement de la séance, notamment en prenant en charge un groupe d'élèves;
- participer à la régulation avec les intervenants impliqués dans le projet;
- signaler au personnel de surveillance le départ de tous les élèves pour le vestiaire.

Les professionnels qualifiés et agréés chargés d'enseignement doivent :

- participer à l'élaboration du projet, à son suivi et à son évaluation;
- assurer le déroulement de la séance suivant l'organisation définie en concertation et mentionnée dans le projet;
- procéder à la régulation, en fin de séance, en fin de module d'apprentissage.

Les personnels chargés de la surveillance doivent :

- assurer exclusivement cette tâche, intervenir en cas de besoin;
- ajourner et interrompre la séance en cas de non-respect des conditions de sécurité et/ou d'hygiène;
- vérifier les entrées et sorties de l'eau, interdire l'accès au bassin en dehors des horaires de la vacation.

Les intervenants bénévoles (le cas échéant), doivent :

- animer les activités prévues selon les modalités fixées par l'enseignant;
- alerter l'enseignant ou le personnel qualifié en cas de difficulté.

Les intervenants bénévoles (parents agréés), doivent :

- aider l'enseignant (matériel, passation de consignes...);
- alerter l'enseignant ou le personnel qualifié en cas de difficulté.

Assiduité des élèves

La natation scolaire fait partie intégrante des programmes d'enseignement de l'école. Elle est donc assortie d'un caractère obligatoire. Toute absence ponctuelle doit être motivée, toute absence prolongée doit être justifiée et faire l'objet d'une dispense médicale. Pour des raisons de sécurité, les élèves dispensés sont pris en charge à l'école et ne sont pas conduits à la piscine.

Piscine de la Kibitzenau
03 68 98 51 01 / 03 68 98 61 13

Participent à l'élaboration du document

Responsable de la piscine

- Laurence Wurtz – Valérie Groll

Chefs de bassin

- Evelyne Mouzemann – Bruno Heinrich

Maîtres-nageurs titulaires du BEESAN et participant à la natation scolaire

- Guillaume Tricot
- Eric Becht
- Didier Esposito
- Thierry Levis
- Julie Niedergang
- Sébastien Jaeg
- Sébastien Comau -
- Franck Gomet
- Sylvia Kroenner
- Stephanie Riehl
- Alexandre Vix

Conseillers pédagogiques

- Agnès Radmacher CPC Strasbourg 3
- Pascale Pauly CPC Strasbourg 1
- Caroline BiancoCPC Strasbourg 11
- Anne Matthey CPC Strasbourg 9
- Pierre Bertrand CPD EPS

